

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Note de synthèse : 24/01/2019
Extrait : 01/02/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31
Présents : 25
Votants : 31

Délibération :
N° DEL_2019_010

OBJET :
Classe découverte école St Exupéry
(Annexes 11-01 et 11-02)

Séance du 31 janvier 2019

Etaient présents :

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND, Mme Corinne DOTTO, M. Gérald GAUDIN, Mme Nadège TEYSSIER, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON, M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M. André POCHART, Mme Virginie KERGOT, M. Louis BARLET, Mme Liliane PAULIN, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, M. Jean POINT, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Gilbert ABRAS, M. Jean-Louis VALENTE

Avai(en)t donné pouvoir :

Mme Colette MARCHAND COGNET à M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Virginie DELMARRE à M. Jean-Claude CHARVIN, M. Nelson MANE à Mme Geneviève FAVERGEON, Mme Catherine TISSIER à M. Gérald GAUDIN, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION à M. Gérard OCTROY, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis VALENTE

Contenu :

L'école élémentaire Saint-Exupéry organise une classe de découverte au chalet des Alpes (Bessat) du 19 au 22 mars 2019, pour une classe de CM1/CM2 composée de 28 élèves.
L'objectif de ce séjour est la création d'un film d'animation.

Pour permettre la mise en œuvre du projet, en complément de la participation des familles, des demandes de subventions ont été effectuées auprès de la Ville de Rive de Gier, du Conseil Départemental de la Loire, de l'association les Moulins de Saint Ex et de l'association Le Petit Prince.

Afin de soutenir le projet, la Ville attribuera à l'école une subvention dont le montant reste à définir et dont le versement n'interviendra qu'au terme du vote du budget 2019.

Le Conseil Départemental de la Loire a d'ores et déjà notifié à la Ville le versement d'une subvention pour son soutien à ce projet de classe découverte, d'un montant de 840,00 €, en date du 21 décembre 2018.
La commune s'engage à reverser l'intégralité de cette somme à l'école.

Le projet pédagogique et le plan financier sont communiqués en pièces jointes.

Point financier :

Imputation budgétaire : 1ASC – Chapitre 65 – Fonction 212 – Nature 65 738
Montant de l'aide accordée par le Conseil Départemental de la Loire..... 840,00 €

Proposition :

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal, à procéder au versement auprès de l'école de la totalité de la subvention attribuée par le Conseil Départemental pour ce projet.

Le conseil municipal a l'unanimité autorise Monsieur le Maire ou son représentant légal à procéder au versement auprès de l'école de la totalité de la subvention attribuée par le Conseil Départemental pour ce projet.

Ont signé au registre tous les membres présents,
pour copie conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,
Jean-Claude CHARVIN